



Bonne année 2012

En ce début d'année 2012, notre syndicat tient à souhaiter à l'ensemble des salariés de Caterpillar ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Le bilan de l'année 2011 s'est révélé être plutôt positif. En effet, l'investissement de 50 M\$ associé au plan de modernisation démarré l'an passé nous permet d'envisager l'avenir avec une raisonnable confiance.

Les nouveaux acquis sociaux : mutuelle d'entreprise et STIP sont eux aussi le signe que petit à petit les choses évoluent dans le bon sens.

Le volume de production prévu pour 2012 est, pour l'instant, supérieur à celui réalisé en 2011. Près de 6000 machines devraient être construites cette année.

Bien évidemment, tout n'est pas parfait comme dans le meilleur des mondes, mais tout n'est pas aussi "pourri" comme certains s'évertuent à nous l'expliquer à longueur de tract.

Le syndicalisme n'est pas pour nous une sorte de "secte apocalyptique" qui voit tout en noir et prédit avec jouissance que le pire reste à venir.

Non, FO sait être objectif et dire la vérité aux salariés qui du reste la comprennent d'eux même.

En ce qui nous concerne, nous allons continuer notre travail syndical avec intégrité, probité et détermination. **Si la CGT veut se morfondre dans une contestation systématique avec la Direction, cela relève de son propre choix, mais elle ne nous fera pas dévier d'un pouce de notre trajectoire. FO reste un syndicat réformiste qui est avant tout une force de proposition et une force de contestation quand il le faut !**

Il y a de nombreux sujets sur lesquels nous allons travailler sérieusement :

- **La précarité** qui atteint des niveaux inacceptables. Penser qu'il existe dans cette entreprise près d'un quart du personnel en statut précaire reste insupportable pour notre syndicat. Même si FO essaye tous les jours, parfois avec réussite, de faire embaucher des CDD, notre Direction doit faire un effort substantiel dans ce domaine. Il y a quelques années, nous avons convenu avec la Direction un pourcentage maximal d'emplois précaires à ne pas dépasser, il était fixé à 15 %. Nous travaillerons à ce que ce seuil soit respecté.

- **le STIP** et le différentiel de pourcentage existant entre les cadres et les autres catégories de personnel. Nous souhaitons faire évoluer le pourcentage mini actuel de 3 % à un niveau plus élevé.

Depuis 2 ans nous ne percevons plus aucune prime, grâce à FO le STIP a pu être instauré pour les catégories non cadres et cette année il mettra, comme on le dit dans le langage courant, "un peu de beurre dans les épinards". En cette période de crise, ce n'est pas négligeable d'autant que le facteur de performance atteint un niveau particulièrement élevé.

Certains se plaignent de ne plus toucher l'intéressement. Là il faut le dire clairement, ce n'est pas de notre faute, loin s'en faut.

Il serait honnête que la CGT et ses supplétifs aient le courage d'assumer la pleine et entière responsabilité de sa disparition. Il ne faut pas inverser les rôles en racontant des balivernes aux salariés. Il ne s'agit pas d'empêcher les accords de produire leurs effets en s'y opposant; d'intenter des actions en justice pour percevoir une prime d'intéressement en l'absence d'accord et accuser FO de la suppression de l'intéressement.

Comme on dit vulgairement : "Il faut pas déconner"

D'autant qu'il semblerait, selon la CGT, que les divers procès en cours permettraient de réinstaurer automatiquement cette prime. C'était d'ailleurs la promesse inscrite dans un tract de la CGT distribué le 17 novembre 2010 à 24 heures des élections, dont le titre évocateur laissait rêveur : "À vos calculettes ". Nous attendons toujours, plus d'un an après, les sommes conséquentes promises.

La vérité risque d'être bien moins chatoyante que celle décrite par notre "chère et vénérable CGT". Nous pensons que ce n'est pas en dénonçant des accords puis en saisissant dans le même temps les tribunaux que nos problèmes vont s'arranger, ils risquent bien au contraire d'empirer. Comme chacun le sait, les grands acquis sociaux n'ont jamais été obtenus dans les prétoires.

- **Les conditions de travail** doivent s'améliorer dans certains secteurs. Il y a aussi les reclassements pour raisons de santé qui se font mal et qui posent de réels problèmes.